

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 mars 2005
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixantième année

**Lettre datée du 15 mars 2005, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste récapitulative des violations et agressions qu'Israël a commises contre le Liban du 15 février au 13 mars 2005 inclus.

Ces graves violations s'inscrivent dans toute une série d'atteintes persistantes et provocatrices à la souveraineté du Liban commises par Israël sur terre, sur mer et dans les airs qui contreviennent au droit international et aux résolutions de la légitimité internationale, malgré les appels répétés lancés par l'Organisation des Nations Unies en vue de leur cessation.

Compte tenu de l'aggravation des menaces israéliennes qui pèsent sur le Liban, mon gouvernement compte sur l'Organisation des Nations Unies pour dissuader et empêcher Israël de se livrer aux actes mentionnés plus haut et il fait porter au Gouvernement israélien l'entière responsabilité des conséquences éventuelles de ces agissements qui mettent en péril la paix et la sécurité internationales.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Ibrahim Assaf



**Annexe à la lettre datée du 15 mars 2005, adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

15 février 2005

Entre 7 heures et 7 h 15, les forces d'occupation israéliennes postées à Zebdine sur les fermes de Chebaa ont tiré cinq obus d'artillerie de 155 millimètres, qui ont frappé à l'intérieur des exploitations.

16 février 2005

À 7 heures, les forces d'occupation israéliennes postées à Zebdine sur les fermes de Chebaa ont tiré plusieurs obus de mortier de 120 millimètres, qui ont frappé à l'intérieur des exploitations; et à 9 h 40, à partir de leur position de Ramta à l'intérieur des exploitations, elles ont tiré plusieurs salves de mitrailleuse aux alentours de cette position.

17 février 2005

Entre 7 h 20 et 7 h 35 et à 16 h 45, les forces d'occupation israéliennes postées à Zebdine sur les fermes de Chebaa ont tiré plusieurs obus de mortier de 120 millimètres, qui ont frappé à l'intérieur des exploitations; et à 17 h 15, ils ont balayé les environs de Rouwayssat al-Alam à la mitrailleuse.

18 février 2005

Entre 7 heures et 7 h 15, les forces d'occupation israéliennes postées à Zebdine sur les fermes de Chebaa ont tiré plusieurs obus de mortier de 120 millimètres, qui ont frappé à l'intérieur des exploitations.

À 18 h 54, plusieurs salves de mitrailleuse ont été tirées en mer à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras al-Naqoura.

21 février 2005

Entre 0 h 20 et 1 h 50, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Zahrani et mis le cap sur l'est vers Dahr el-Baidar avant de décrire des cercles au-dessus de Dahr el-Baidar et Jounié.

Entre 0 h 50 et 1 h 20, deux avions de combat israéliens volant à différentes altitudes ont violé l'espace aérien libanais au large de Damour et décrit des cercles au-dessus de Damour et Saïda.

Entre 1 heures et 2 h 30, deux avions de combat israéliens volant à différentes altitudes ont violé l'espace aérien libanais au large de Saïda et mis le cap sur l'est avant de décrire des cercles au-dessus de Saïda, Ghazieh et Sarafand.

Entre 12 h 5 et 14 h 55, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Saïda et mis le cap sur le nord vers Khalde, décrit des cercles au-dessus de Khalde, Iqlim el-Kharoub et Saïda, mis le cap sur

Dahr el-Baidar à 13 h 35, puis sur Jounié, décrit des cercles au-dessus d'Awkar et de Jounié, avant de se diriger vers le Sud-Liban.

Entre 17 h 10 et 20 heures, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Saïda et mis le cap sur l'est, décrit des cercles au-dessus de Saïda, Iqlim el-Kharoub, Beiteddine et Damour, puis au-dessus de Damour et Saïda.

Entre 21 h 22 et 0 h 50, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Zahrani et mis le cap sur l'est, décrit des cercles au-dessus de Saïda, Zahrani, Damour et Rmeilet, puis mis le cap sur le nord vers Jbaïl avant de décrire des cercles au-dessus de Jbaïl et Jounié.

22 février 2005

Entre 0 h 59 et 2 h 30, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Saïda et mis le cap sur l'est avant de décrire des cercles au-dessus de Saïda, Ghazieh et Sarafand.

À 11 heures, huit avions de combat israéliens volant à différentes altitudes ont violé l'espace aérien libanais :

- Deux avions de combat ont violé l'espace au large de Chekka, mis le cap sur l'est avant de décrire des cercles au-dessus de Chekka, puis mis le cap sur le sud vers Saïda, Ghazieh, Maarake et Rmaich et quitté l'espace aérien libanais à 12 heures.
- Deux avions de combat ont violé l'espace au large de Kfarkila, mis le cap sur le nord vers Chekka avant de décrire des cercles au-dessus de Chekka, mis le cap sur l'est avant de décrire des cercles au-dessus de Baalbek et Hermel, puis mis le cap sur l'ouest et quitté l'espace aérien libanais à 11 h 33.
- Deux avions de combat ont violé l'espace au large de Kfarkila, mis le cap sur le nord vers el-Chouf avant de décrire des cercles au-dessus d'el-Chouf, Iqlim el-Kharoub, Saïda et Jezzine, mis le cap sur le sud et quitté l'espace aérien libanais à 11 h 33.
- Deux avions de combat ont violé l'espace au large de Kfarkila, mis le cap sur Marjayoun avant de décrire des cercles au-dessus de Marjayoun, Nabatiyé, Jezzine, Kfarkila et Kana et quitté l'espace aérien libanais à 12 h 30.

Entre 11 h 5 et 14 h 2, deux avions de combat israéliens volant à différentes altitudes ont violé l'espace aérien libanais au large d'Alma el-Chaeb et mis le cap sur l'est vers Maarake avant de décrire des cercles au-dessus de Bent Jbaïl, Kana et Maarake.

Entre 12 h 30 et 14 h 10, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large d'Alma el-Chaeb, mis le cap sur le nord vers Jawaya avant de décrire des cercles au-dessus de Maarake, Jawaya et Bent Jbaïl, puis mis le cap sur le nord vers Damour avant de décrire des cercles au-dessus de Damour et Saïda, puis s'est dirigé vers le sud en direction de Saïda et Ghazieh.

24 février 2005

Entre 10 heures et 14 h 15, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais et décrit des cercles au-dessus de la Bekaa, de Baalbek et de Jezzine.

Entre 10 h 35 et 11 h 30, quatre avions de combat israéliens volant à différentes altitudes ont violé l'espace aérien libanais au large de Saïda, décrit des cercles au-dessus de Saïda, Tyr et Khalde, puis mis le cap sur le nord avant de décrire des cercles au-dessus de Chekka et Khalde.

Entre 18 h 9 et 19 h 22, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et mis le cap sur l'est avant de décrire des cercles au-dessus de Tyr et Damour.

Entre 21 h 10 et 23 heures, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et mis le cap sur l'est avant de décrire des cercles au-dessus de Jounié et Naameh.

26 février 2005

Entre 22 h 52 et minuit, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Saïda et mis le cap sur l'est avant de décrire des cercles au-dessus de Saïda.

27 février 2005

Entre 9 h 32 et 12 h 30, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et décrit des cercles au-dessus de Saïda et Tyr.

Entre 17 heures et 17 h 30, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Damour et décrit des cercles au-dessus de Damour.

Entre 21 h 14 et 23 h 45, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et décrit des cercles au-dessus de Saïda et Damour, puis mis le cap sur le nord vers Beyrouth, Jounié et Jbaïl, bifurqué vers le sud avant de décrire des cercles au-dessus de Khalde et Damour, puis mis le cap vers Zahrani.

28 février 2005

Entre 21 h 10 et minuit, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et mis le cap sur l'est.

1^{er} mars 2005

Entre 7 h 59 et 13 h 50, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et mis le cap sur le nord avant de décrire des cercles au-dessus de Beyrouth, Saïda et Tyr.

2 mars 2005

Entre 8 h 3 et 10 h 55, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et décrit des cercles au-dessus de Saïda et Damour.

6 mars 2005

Entre 21 h 20 et 0 h 30, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et décrit des cercles au-dessus de Saïda et Tyr.

7 mars 2005

Entre 19 h 25 et 20 h 5, deux hélicoptères israéliens volant à moyenne altitude ont violé l'espace aérien libanais, en survolant les fermes de Chebaa.

8 mars 2005

Entre 13 h 53 et 16 h 5, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Saïda et mis le cap sur l'est avant de décrire des cercles au-dessus de Saïda et Damour.

12 mars 2005

Entre 21 heures et 23 h 10, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura et mis le cap vers Beyrouth et Jounié avant de décrire des cercles au-dessus de Jounié, Beyrouth, Aadloun et Tyr.

13 mars 2005

Entre 18 h 50 et 19 h 30, deux hélicoptères israéliens volant à moyenne altitude ont violé l'espace aérien libanais, en survolant les fermes de Chebaa.

Entre 19 h 20 et 21 h 20, un drone israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr et mis le cap sur l'est puis sur le nord vers Saïda avant de décrire des cercles au-dessus de Saïda, Tyr et Beyrouth.
